

**EN MANQUE DE COHÉRENCE**

**-ou-**

**La planification stratégique de l'autruche**

Mémoire déposé par Christian Jacques

Dans le cadre de l'Étude Environnementale Stratégique sur les Hydrocarbures

Ministère de l'Environnement et Ressources Naturelles du Québec

Novembre 2015

## TABLE DES MATIÈRES

Introduction, RVHQ.....	p.3
1) Note	
De quoi parle-t-on ? .....	p.4
2) Survol des raisons pour mettre fin à notre dépendance aux énergies fossiles	
a) Changements climatiques.....	p.6
b) La pollution engendrée par l'exploitation des énergies fossiles, leur Transport et leur consommation.....	P.9
c) Les recours judiciaires.....	p.10
d) Énergies fossiles : à la source de tensions sociales.....	P.11
e) Aménagement des villes en fonction des déplacements en automobile.....	p.12
3) Les opportunités de la transition énergétique	
a) Expertise en technologies vertes.....	P.13
b) Expertise en efficacité énergétique des bâtiments.....	p.14
c) Consommer moins et mieux.....	p.14
d) Les transports.....	p.14
e) Aménagement du territoire.....	p.15
4) Économie.....	p.15
Conclusion.....	p.17

## **Introduction**

Ainsi donc, notre gouvernement provincial favorise le développement de la filière des énergies fossiles, tel qu'indiqué dans la présentation de la présente consultation.

Malgré toutes les contre-indications provenant de toutes parts, notre gouvernement juge qu'il est opportun de nous enfoncer encore plus dans une industrie qui met notre qualité de vie et survie en péril.

À l'exception faite des quelques individus récoltant les profits à court terme provenant de cette industrie, la masse des citoyens en encoure tous les risques et les conséquences négatives. De plus, un gouvernement qui devrait représenter sérieusement ses concitoyens devrait éviter de s'impliquer directement dans ces opérations.

Dans ce court mémoire, je tâcherai d'exposer une vue d'ensemble des raisons pourquoi cette soif de pétrole de ce gouvernement n'a aucune espèce de justification logique.

## **Le RVHQ**

Je suis membre du Regroupement de Vigilance Hydrocarbures du Québec, comité de Repentigny. Ce mouvement citoyen regroupe des individus ayant à cœur le futur de l'ensemble de leurs concitoyens, travaillant bénévolement à la sensibilisation des citoyens et des décideurs sur la nécessaire finalité de notre dépendance aux énergies fossiles laissant place à une transition vers les énergies vertes. Veuillez à prendre compte de nos préoccupations. Nous les considérons légitimes.

## Note

**La démarche d'ÉES entreprise par ce gouvernement manque gravement de crédibilité.**

**ÉNERGIES FOSSILES** : *Les consultations publiques débutent malgré l'absence de plusieurs études clés. - 16 novembre 2015 | Alexandre Shields | Actualités sur l'environnement*

Un BAPE sérieux englobant toutes les questions sur la question des énergies fossiles est de mise, en débutant par mise en cause de la légitimité de la présence de cette forme d'énergie sur notre territoire. La population en général n'est pas suffisamment informée pour faire un choix sensé sur l'avenir de ces investissements, et c'est là un autre manquement majeur de ce gouvernement.

### 1) De quoi parle-t-on ?

---

Au travers toutes les considérations étudiées autour des projets reliés à cette forme d'énergie, il est rarement question de la nature exceptionnelle de cette ressource. Ce produit que l'on prend quotidiennement pour acquis est pourtant le résultat de transformations de matière sur des périodes extrêmement longues avec des conditions particulières. 60 millions d'années; le temps moyen de formation des hydrocarbures. Il faut 23 tonnes de matière organique pour obtenir un litre d'essence. (linternaute.com)

Encourager une expansion de cette industrie en favorise la poursuite de la consommation effrénée parce que la ressource demeure facilement accessible et à coût abordable.

Ces produits sont aussi en quantité finie. Le pétrole, par exemple, doit maintenant **de plus en plus être exploité dans ses formes les plus extrêmes** (arctique, schiste, sables bitumineux). Voici un rappel des étapes de la formation de ce produit miraculeux :

---

## Formation du pétrole : (Biju-Duval, 1999)

Le pétrole est un produit de l'histoire [géologique](#) d'une région et particulièrement de la succession de trois conditions :

- 1) L'accumulation de matière organique, végétale essentiellement ;
- 2) Sa maturation en [hydrocarbures](#) ;
- 3) Son emprisonnement.

Ensuite, comme un gisement de pétrole est entraîné dans la [tectonique des plaques](#), l'histoire peut se poursuivre. Il peut être enfoui plus profondément et se [pyrolyser](#) à nouveau, donnant un gisement de gaz naturel - on parle alors de « gaz thermogénique secondaire », par opposition au « gaz thermogénique primaire » formé directement par pyrolyse du [kérogène](#). Le gisement peut également fuir, et le pétrole migrer à nouveau, vers la surface ou un autre piège.

Il faut ainsi un concours de circonstances favorables pour que naisse un gisement de pétrole (ou de gaz), ce qui explique d'une part que seule une infime partie de la matière organique formée au cours des ères géologiques ait été transformée en énergie fossile et, d'autre part, que ces précieuses ressources soient réparties de manière très disparate dans le monde.

### **Accumulation de matière organique**

En règle générale, la [biosphère](#) recycle la quasi-totalité des sous-produits et débris. Cependant, une petite minorité de la matière « morte » [sédimente](#), c'est-à-dire qu'elle s'accumule par gravité et est enfouie au sein de la matière minérale, et dès lors coupée de la [biosphère](#). Ce phénomène concerne des environnements particuliers, tels que les endroits confinés ([milieux paraliques](#) : [lagunes](#), [deltas](#)...), surtout en milieu tropical et lors de périodes de réchauffement climatique intense (comme les [silurien](#), le [jurassique](#) et le [crétacé](#)), où le volume de débris organiques excède la capacité de « recyclage » de l'[écosystème](#) local. C'est durant ces périodes que ces [sédiments](#) riches en matières organiques (surtout des [lipides](#)) s'accumulent.

### **Maturation de la matière organique**

Au fur et à mesure que des couches de sédiments se déposent au-dessus de cette strate riche en matières organiques, la « [roche-mère](#) » ou « roche-source », croît en [température](#) et en [pression](#). Dans ces conditions, la matière organique se transforme en [kérogène](#), un « extrait sec » disséminé dans la roche sous forme de petits grumeaux. Si la température devient suffisante (le seuil est à au moins 50 °C, généralement plus selon la nature de la roche et du kérogène), et si le milieu est [réducteur](#), le kérogène sera [pyrolysé](#), extrêmement lentement.

Le kérogène produit du pétrole et/ou du « [gaz naturel](#) », qui sont des matières plus riches en [hydrogène](#), selon sa composition et les conditions d'enfouissement. Si la pression devient suffisante, ces fluides s'échappent, ce qu'on appelle la *migration primaire*. En général, la roche source a plusieurs dizaines, voire centaines de millions d'années quand cette migration se produit. Le kérogène lui-même reste en place, appauvri en hydrogène.

### **Piégeage des hydrocarbures**

Quant aux [hydrocarbures](#) expulsés, plus légers que l'eau, ils s'échappent en règle générale jusqu'à la surface de la Terre où ils sont [oxydés](#), ou bio dégradés (ce dernier cas donne des [sables bitumineux](#)), mais une minime quantité est piégée : elle se retrouve dans une zone perméable (généralement du [sable](#), des [carbonates](#) ou des [dolomites](#)) qu'on appelle la « roche-réservoir », et ne peut s'échapper à cause d'une couche imperméable (composée d'[argile](#), de [schiste](#) et de [gypse](#)), la « roche piège » formant une structure-piège.

Il existe plusieurs types de pièges. Les plus grands gisements sont en général logés dans des pièges [anticlinaux](#). On trouve aussi des pièges sur [faille](#) ou mixtes *anticlinal-faille*, des pièges formés par la traversée des couches par un [dôme salin](#), ou encore créés par un [récif corallien](#) fossilisé.

## 2) Survol des raisons pour mettre fin à notre dépendance aux énergies fossiles

*Le Québec, incluant ses exportations, utilise .40 % de la production mondiale de pétrole alors que sa population ne représente que 0.11 % de la population mondiale.*

- *Marc Brullemans, biophysicien RVHQ, janvier 2015*

### a) Les changements climatiques

**Publiquement, notre gouvernement affirme clairement comprendre les enjeux des changements climatiques :**

**« Le réchauffement de la planète est tout près d'atteindre son point de bascule. Il faut agir, et vite », a soutenu le premier ministre du Québec Philippe Couillard, « Nous sommes à la veille de points de bascule », a prévenu le premier ministre, qui compte bien faire en sorte que le Québec parle de sa propre voix à Paris, dans la catégorie des « États fédérés » ayant leur mot à dire, même s'ils ne sont pas des pays indépendants**

**« Reculs de la banquise, biodiversité en péril : le Nord, sentinelle du climat, nous apostrophe. »— Philippe Couillard**

**« Ce n'est pas la première fois que le climat se réchauffe sous nos latitudes. Sauf qu'il le fait des centaines de fois plus vite qu'à d'autres époques », a-t-il commenté, en ajoutant qu'il était devenu « impératif » que tous les pays joignent leurs efforts et mettent tout en oeuvre afin de doter la planète d'un nouveau projet international commun de contrôle climatique, en décembre à Paris.**

**Au nord du Québec, « le changement climatique est déjà une réalité », a dit M. Couillard, indiquant qu'en 2050, la hausse de température pourrait atteindre entre 2,8 et 5,8 degrés Celsius. (Société Radio-Canada, 19 octobre 2015).**

Les causes des changements climatiques de même que leurs conséquences sont documentées et confirmées par les spécialistes. Nonobstant tous ces éclairages, le monde continue à émettre toujours plus de ces gaz à effet de serre.

---

*Concentration de gaz à effet de serre record en 2014*

*«Nous avançons en territoire inconnu et la machine s'emballe à un rythme effrayant», met en garde Michel Jarraud, le directeur de l'OMM, une agence de l'ONU basée à Genève.*

*«Chaque année, nous faisons état d'un nouveau record dans les concentrations de gaz à effet de serre», a-t-il déploré.  
«Chaque année, nous disons que nous n'avons plus de temps, nous devons agir MAINTENANT pour réduire les émissions de gaz et pour qu'il nous reste une chance de contenir à un niveau raisonnable la hausse des températures».*

*Le rapport qui ne mesure pas les émissions de gaz à effet de serre, mais leur concentration dans l'atmosphère montre que le CO<sub>2</sub>, le dioxyde de carbone, a augmenté à 397,7 parties par million (ppm) dans l'atmosphère l'année dernière.*

*Dans l'hémisphère Nord, les concentrations de CO<sub>2</sub> ont franchi le seuil symbolique de 400 ppm durant le printemps, période de l'année où ce gaz est le plus abondant. «Nous allons bientôt vivre dans une atmosphère dont la teneur moyenne en CO<sub>2</sub> sera supérieure à 400 parties par million», a prévenu M. Jarraud.*

*«On ne peut pas voir le CO<sub>2</sub>, c'est une menace invisible, mais c'est une menace très réelle», a souligné M. Jarraud.  
«Cela signifie des températures globales plus élevées, plus de phénomènes météorologiques extrêmes tels que des vagues de chaleur, des inondations, la fonte des glaces et l'élévation du niveau des océans et de leur acidité».*

*Le rapport est rendu public à trois semaines de la COP21 à Paris qui vise à prendre des mesures fortes pour limiter le phénomène du réchauffement climatique.*

*«L'énergie piégée par le CO<sub>2</sub> et les autres gaz à effet de serre entraîne un réchauffement de la surface terrestre et une augmentation de la teneur de l'atmosphère en vapeur d'eau, laquelle engendre et piège à son tour encore plus de chaleur», note le rapport. Les «lois de la physique ne sont pas négociables».*

*Le méthane, le deuxième gaz durable à effet de serre, a atteint lui aussi un nouveau record de concentration à 1833 ppm en 2014, selon le rapport.*

*Avec 60 % des émissions de méthane provoquées par l'activité humaine, notamment l'élevage, la riziculture, l'exploitation des combustibles fossiles, il y a eu une augmentation des concentrations dans l'atmosphère de ce gaz de 254 % depuis les niveaux de l'ère préindustrielle, indique l'OMM.*

*Le protoxyde d'azote, dont l'impact sur le climat sur une période de 100 ans est 298 fois plus important que le CO<sub>2</sub> et qui contribue à la destruction de la couche d'ozone qui nous protège de la nocivité des rayons ultraviolets émis par le soleil, a enregistré une concentration de 327,1 parties par milliard l'année dernière, soit 121 % de ses niveaux avant l'ère industrielle. Dues à 40 % à l'activité humaine ces émissions de protoxyde d'azote proviennent essentiellement des engrais et de divers processus industriels.*

(La Presse.ca, octobre 2015)

Le **GIEC** (Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'évolution du Climat) produit régulièrement des études confirmant que les activités humaines ont une incidence certaine sur les changements climatiques. Ces experts font des projections sur les hausses de températures sur le globe, en plus d'expliquer les effets de ces changements sur la vie sur terre. Voici des extraits du *Résumé pour les décideurs, GIEC, 2013* :

*«Le réchauffement du système climatique est sans équivoque et, depuis les années 1950, beaucoup de changements observés sont sans précédent depuis des décennies voire des millénaires. L'atmosphère et l'océan se sont réchauffés, la couverture de neige et de glace a diminué, le niveau des mers s'est élevé et les concentrations des gaz à effet de serre ont augmenté» (p.4)*

*«Les concentrations atmosphériques de dioxyde de carbone, de méthane et de protoxyde d'azote ont augmenté pour atteindre des niveaux sans précédent depuis au moins 800 000 ans. La concentration du dioxyde de carbone a augmenté de 40 % depuis l'époque préindustrielle. Cette augmentation s'explique en premier lieu par l'utilisation de combustibles fossiles et en second lieu par le bilan des émissions dues aux changements d'utilisation des sols. L'océan a absorbé environ 30 % des émissions anthropiques de dioxyde de carbone, ce qui a entraîné une acidification de ses eaux» (p.11)*

*«L'influence de l'homme sur le système climatique est clairement établie, et ce, sur la base des données concernant l'augmentation des concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, le forçage radiatif positif, le réchauffement observé et la compréhension du système climatique» (p.15)*

En vrac, **les effets de la hausse anormales des températures** : Hausse du niveau des mers, acidification des océans, événements climatiques extrêmes plus intenses et plus fréquents, possibilité accrue de sécheresses, impacts sur la ressource en eau potable, sur la biodiversité terrestre et marine, sur la production alimentaire, la santé, les inégalités économiques et sociales. Risques accrus en matière de sécurité et conflits violents.



b) La pollution engendrée par l'exploitation des énergies fossiles, leur transport et leur consommation

Notre science n'est qu'une goutte d'eau, notre ignorance est une mer

- William James, 1895

L'extraction des énergies fossiles contamine de vastes territoires. L'état des connaissances sur la complexité de la nature des sous-sols des sites d'exploitation laissent planer un doute artistique sur les éventuelles conséquences de ces manipulations. (Gaz de schiste, Pétrole de schiste à Anticosti). Idem pour la pollution atmosphérique des sites d'extraction (méthane, autres COV).

Toute forme de transport de ces produits occasionne des risques. Ceux qui se gardent informés sur les projets Énergie-Est de TransCanada et 9B d'Enbridge savent de la bouche-même de leurs porte-paroles que le risque zéro n'existe pas.

La combustion des énergies fossiles pour leur utilisation à des fins de transport, résidentielles ou industrielles occasionnent d'autres rejets de polluants dans l'air, ayant pour conséquences la mauvaise qualité de l'air et leurs conséquences sur la santé humaine et la biodiversité. (smog, cancers, maladies diverses).

Selon l'Agence Française de Sécurité Sanitaire Environnementale (AFSSE), *la pollution atmosphérique, liée pour près d'un tiers aux rejets polluants des voitures, serait responsable chaque année du décès de 6 500 à 9 500 personnes en France. Ce sont tous les altéragènes biologiques, physiques ou chimiques libérés dans l'environnement par les moteurs, les pots d'échappement, la climatisation, le fonctionnement des véhicules ou issus de leur usure, construction et fin de vie.*

c) Les recours judiciaires

Il est de plus en plus plausible que, dans un avenir rapproché, les États, élus, corporations et individus puissent faire l'objet de recours judiciaires dans ce domaine. La population qui n'est pas entendue, mais qui doit composer avec les conséquences de ces décisions s'en remettront donc ultimement aux Tribunaux.

**En 2015, les décideurs ont en main toutes les informations au sujet des effets nocifs prouvés de l'exploitation et de la consommation des énergies fossiles. À l'heure de faire des choix pour l'avenir, ce gouvernement provincial doit placer en priorité l'intérêt de la collectivité.**

---

*L'exemple des cigarettiers : Ceux-ci, pendant des décennies, détenaient les connaissances sur les effets nocifs de leurs produits sur la santé humaine. Ils ont caché et minimisé leurs impacts pendant tout ce temps jusqu'à ce que la tendance se renverse et que de nombreux recours ont raison des usurpateurs.*

---

**GES: les Pays-Bas condamnés à réduire leurs émissions**

*La Charte canadienne des droits et libertés pourrait permettre une action en justice similaire*  
25 juin 2015 | Alexandre Shields - Avec l'Agence France-Presse et Le Monde | Actualités sur l'environnement

*Il s'agit d'une première mondiale dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques. **Un juge néerlandais vient d'ordonner au gouvernement d'accroître ses efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Pour les écologistes, ce jugement constitue un précédent qui pourrait avoir des échos jusqu'au Canada.***

*Dans une décision rendue mercredi, le tribunal a conclu que « sur la base de la politique actuelle de l'État, les Pays-Bas auront réduit leurs émissions de 17 % en 2020 : cela est sous la norme de 25 à 40 % que les scientifiques et les politiques internationales estiment nécessaire pour les pays industrialisés ».*

*Le gouvernement doit donc « faire plus » puisque le contrôle des émissions de gaz à effet de serre relève des compétences de l'État, rappelle la justice. « Tout le monde est d'accord pour dire que la gravité et l'ampleur du problème climatique rendent nécessaire l'adoption de mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre », a d'ailleurs insisté le juge Hans Hofhuis.*

*Le tribunal ordonne donc à l'État de « limiter son volume total de gaz à effet de serre de manière à le réduire d'au moins 25 % en 2020 par rapport à 1990 ». Il faut dire que même si l'Union européenne a pris des engagements plus*

*ambitieux encore en vue du sommet de Paris sur le climat, les Pays-Bas n'avaient encore rien annoncé, disant attendre la tenue de la rencontre en sol français.*

---

*Réchauffement climatique : L'État de New-York enquête sur de possibles mensonges d'ExxonMobil. – Société Radio-Canada, 5 novembre 2015. L'entreprise est soupçonnée d'avoir caché des documents dévoilant les risques des changements climatiques, connus depuis 1977.*

### **Qu'en est-il de l'État québécois qui veut s'engager dans cette voie 38 ans plus tard ?**

#### d) Énergies fossiles : à la source de tensions sociales

- De nombreux exemples identifient les jeux de pouvoirs reliés aux énergies fossiles qui sont **à la base de conflits sociaux et de guerres**. En géopolitique, la dépendance des pays développés envers la matière première est telle que sa convoitise a déclenché ou influé sur le cours de plusieurs guerres. **Nous en vivons les mêmes conséquences au Québec et au Canada d'une manière plus indirecte et sournoise**; les inégalités sociales découlant du recours à l'industrie fossile : la nature-même de cette industrie fait en sorte que seuls les plus grosses corporations sont en mesure d'exploiter ce genre de ressources, avec des équipements et des expertises que seuls ces derniers peuvent acquérir. **Les individus en haut de ces échelons profitent pleinement des dividendes. La population en général, et plus particulièrement les plus pauvres, en récoltent les aspects négatifs** : proximité des autoroutes des habitations les moins chères (maladies respiratoires), la culture du tout à l'auto qui limite les plus pauvres dans leurs possibilités de décrocher des emplois (besoins de déplacements en véhicule), destruction et contamination de territoire autochtone, accès aux facilités climatisées plus faciles pour les gens aisés en période de canicule, etc.
- Maints exemples démontrent que les industries œuvrant dans ce domaine **négligent de respecter les timides réglementations étatiques de protection de l'environnement et de sécurité afin de préserver leurs marges bénéficiaires, laissant ainsi la population aux prises avec les externalités. Les organismes de mise en application des états ne sont pas en mesure de faire respecter convenablement ces règlements par manque de volonté politique et par manque de ressources**. Les sites de production de ressources naturelles minières et d'énergies fossiles sont laissés à l'abandon à la fin de leur durée de vie utile. La population débourse pour les mises à niveau de ces territoires. Leur utilité pour d'autres usages est limitée. Le sous-sol est contaminé.

e) Aménagement des villes en fonction des déplacements en véhicules

- Le recours aux énergies fossiles à outrance a façonné nos villes en fonction de l'automobile. Les Quartiers 10-30, Costco, Wal-Mart de ce monde sont des endroits de consommation de masse concentrés qui forcent les consommateurs à se déplacer sur de plus grandes distances.
- Une part de plus en plus importante des budgets familiaux sont consacrés à l'automobile, forçant plusieurs à couper dans des domaines essentiels comme l'alimentation de qualité.
- La surutilisation de l'automobile fait en sorte de dégrader à vitesse grand-V les structures routières, exigeant alors des investissements publics de plus en plus importants.

### 3) Les opportunités de la transition énergétique

*Selon moi, plus nous prêtons attention aux merveilles et aux phénomènes de l'univers qui nous entoure, moins nous aurons le goût de la détruire.*

- Rachel Carson, 1954

#### **Quel autre endroit au monde est mieux placé que le Québec pour développer les mesures d'efficacité énergétiques et les énergies vertes ?**

Au lieu de parler d'un plan d'action gouvernemental sur les énergies fossiles, notre gouvernement provincial devrait plutôt examiner un plan d'action vers une transition énergétique durable. **Une vraie divulgation des informations sur les réels impacts environnementaux, sociaux et économiques** de la surconsommation des énergies fossiles devrait être une priorité pour un gouvernement responsable.

Dans le cursus scolaire québécois, l'introduction de cours sur des connaissances de l'importance de la biodiversité (dont nous faisons partie) et des impacts de la pollution devrait être diffusés aux élèves. Ceci éviterait à une prochaine génération de se montrer aussi ignorante que la nôtre sur ce qui nous entoure.

Voici quelques exemples d'opportunités de transition :

- a) Expertise en technologies vertes:
  - Nous avons des individus formés dans les meilleures universités au monde qui cherchent déjà à développer d'autres moyens d'utiliser et de développer les énergies. En leur donnant les moyens, ils pourront progresser encore plus rapidement vers des solutions durables qui pourront être mises en application dans nos vies quotidiennes.
  - La province est **reconnue pour son hydro-électricité surtout, mais d'autres formes d'énergies restent à être développées et favorisées : géothermie, énergie solaire, énergie éolienne, biomasse, etc.**

b) Expertise en efficacité énergétique des bâtiments :

- Ces individus qualifiés avec une expertise en performance énergétique des bâtiments pourraient étendre leur expertise pour améliorer la conception et l'isolation des bâtiments.

c) Consommer moins et mieux

- Éviter le gaspillage
- Augmenter la durée de vie des objets (encourager la réparation, recyclage, poursuivre les corporations qui fraudent la durée de vie des articles (obsolescence)
- Encourager le transport de groupe

**Toutes ces expertises pourront être exportées, donnant au Québec une longueur d'avance concurrentielle sur d'autres pays restés accrochés à des technologies du passé.**

d) Transports :

- Congestion routière : Les études démontrant la piètre efficacité du Québec en matière de transport en commun pullulent. La congestion quotidienne autour de Montréal et de Québec font perdre temps et argent aux québécois. Il est temps de mettre sur pied une offre avantageuse (incitatifs positifs) en transport en commun combinée à des incitatifs négatifs pour ceux qui privilégient leur confort égoïste.
- Bombardier : Nous avons au Québec une entreprise qui exporte son savoir-faire aux quatre coins du monde. De grands projets de réaménagement des déplacements dans la province mettraient à profit ces expertises. Combien de personnes font des allers-retours hebdomadaires de Montréal à Québec ? L'implantation d'un réseau de train rapide dans les corridors Québec-Windsor et Montréal-New York changerait les habitudes des voyageurs.
- Continuer d'encourager l'essor de l'électrification des transports

e) Aménagement du territoire :

- Le gouvernement a en main depuis les années 1970 les études démontrant les conséquences néfastes de l'étalement urbain. Ces conclusions ont manifestement été tablettées. La planification de l'aménagement du territoire doit être pensée et non remise entre les mains du premier promoteur privé venu.

#### 4) Économie

**Les données économiques s'ajoutent aux arguments prouvant que nous devons sortir des énergies fossiles.**

- Le recours à l'industrie des énergies fossiles ayant pour effet d'augmenter artificiellement le cours de la monnaie canadienne cause une baisse des exportations des entreprises manufacturières (**mal hollandais**)
- Une multitude d'études expliquent comment le même investissement fait dans le domaine des énergies vertes produit plus d'emplois que dans les énergies fossiles.

*En 2014, au Canada, 23 700 personnes oeuvraient dans le secteur des énergies renouvelables en comparaison à 22 340 qui travaillaient dans l'industrie des sables bitumineux. Le secteur de l'énergie renouvelable (en excluant même les grandes entreprises publiques comme Hydro-Québec) génère maintenant plus d'emplois que le secteur des sables bitumineux. Si on investissait 1,3 milliard de dollars - équivalant aux subventions fédérales remises au secteur pétrolier annuellement - dans l'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique et le transport public, six à huit fois plus d'emplois pourraient être créés au Canada, soit 18 000 à 20 000 emplois dans les secteurs de l'énergie propre, contre 2 300 emplois dans le secteur pétrolier.*

- Equiterre, 2015

- L'industrie fossile est financée par les États, alors qu'elle a connu plusieurs années de rentabilité soutenue (ce qui n'est plus le cas). Aider de la même façon le développement des énergies vertes serait profitable à court et à long terme.

*Les Etats du G20 soutiennent la production d'énergies fossiles à hauteur de 452 milliards de dollars par an malgré leur [impact sur le changement climatique](#), affirment deux ONG à trois semaines de la conférence de l'ONU sur le climat (COP21). «Les gouvernements du G20 investissent environ 452 milliards de dollars par an pour soutenir la production de combustibles fossiles, bien qu'ils aient pris l'engagement de les supprimer pour éviter un changement climatique catastrophique», ont ainsi affirmé l'Overseas Development Institute et Oil Change International dans un rapport publié jeudi. Paris-Match, 12 novembre 2015*

- De plus en plus d'intervenants dans les milieux économiques appellent au désinvestissement, compte tenu de la non-rentabilité des entreprises actuellement au Canada, en plus des perspectives négatives à court, moyen et long terme.
- Les dommages environnementaux occasionnés par l'industrie sont presque entièrement payés par la population.
- De nombreuses externalités ne sont pas comptabilisées dans les coûts réels du recours aux énergies fossiles, dont les coûts sur la santé.
- Il est hasardeux d'investir dans un produit au cours boursier aussi fluctueux que le pétrole. L'exemple de l'Alberta nous démontre qu'une société en santé et prospère ne peut se permettre de soumettre une partie de son économie à la spéculation boursière.
- Quant au cas spécifique de l'exploitation sur l'île d'Anticosti, le géologue Marc Durand a démontré clairement qu'elle ne serait pas rentable pour le Québec. (Marc Durand ing. Mémoire ÉES –Anticosti, 2013).



### Conclusion

Je me surprends parfois à douter des capacités et / ou de la volonté des gouvernements actuels à réellement exercer leur gouvernance avec comme priorité l'intérêt commun à long terme. L'actuel gouvernement mystifie tout observateur qui tente de comprendre le lien entre ses déclarations publiques et ses actions.

Je mets quiconque au défi de justifier rationnellement le recours à de nouvelles expansions fossiles **en tenant compte des données connues à ce jour et en mettant en application le principe de précaution** compte tenu de toutes les notions inconnues ou non comptabilisées.

Je ne doute toutefois pas de la capacité des citoyens à se faire entendre quand leurs élus s'enfoncent dans des orientations qui relèvent de la Pensée Magique : on ne peut à la fois comprendre les enjeux climatiques, environnementaux, économiques et sociaux néfastes des énergies fossiles et en même temps décider de s'y aventurer. Je ne veux pas que mes contributions à l'État québécois serve à financer des projets non rentables et destructeurs.

Et si ces voix ne sont toujours pas comprises, l'option judiciaire pourra être utilisée afin de nous protéger de ces décisions qui mettent la survie humaine en danger. L'exemple récent des Jugements obtenu à Cacouna et aux Pays-Bas démontrent que les citoyens, représentés par les procureurs, pourront user de cette option en ultime recours.

Ces jours-ci, une publicité gouvernementale appelle les citoyens à adopter des comportements moins énergivores. En ce moment, **l'action individuelle est bienvenue mais elle est stérile si elle n'est pas appuyée par des actions concrètes et valables menées par les gouvernements, ayant un effet sur des changements de comportement de masse.**

Il est temps d'arrêter le train vers l'absurdité de l'investissement en énergies fossiles. Décidons de changer nos habitudes pendant que nous avons encore le choix des moyens. Ce n'est pas en se cachant la tête dans le sable que les bonnes décisions se prendront.

